

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 23 février à 18h09, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE Chantal BEQUILLARD, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT, et Jean-Michel TALON.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Thierry MARCJAN à Dominique TRÉLA, Gilles PERRIN à Thomas BIETRY et Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 février 2023	Le 9 février 2023	En exercice	50
		Présents	33
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Florence PFHURTER est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-01-19 – Budget annexe – Centre Aquatique – Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) 2023

Rapporteur : *Christian RAYOT*

Préambule

La CCST a pris la compétence du Centre Aquatique au 1^{er} juillet 2020. Celle-ci a été motivée notamment par l’intérêt communautaire indiscutable de l’équipement et son rayonnement supra communal. En effet, le Centre Aquatique de Delle constitue l’une des 4 piscines actuellement existantes sur le Territoire de Belfort.

Ont été notamment réalisés en 2022 :

En ce qui concerne la partie technique :

- La révision et la maintenance de la quasi-totalité des pompes de recyclage du traitement d’eau,
- Le changement de la masse filtrante du bassin sportif
- La reprise d’enduits sur la partie haute du bassin sportif
- Le changement d’une partie des monnayeurs des casiers.
- Le changement de 2 baies vitrées au bord du bassin sportif.

➤ **Tarifs :**

Aucun changement tarifaire n’est envisagé cette année.

➤ **De nouveaux investissements prévus en 2023 :**

Une société (NR Therm) a été mandatée pour l’étude de faisabilité pour l’installation d’un groupe froid au niveau de la Centrale d’Air de façon à déshumidifier l’atmosphère au sein du Centre Aquatique mais également pour permettre une économie sur la consommation de gaz de l’ordre de 30% environ.

Un bureau d’étude sera mis en place courant 2023 pour proposer un projet plus attractif et familial au niveau du parc extérieur.

Un projet de réfection de la façade du Centre Aquatique est en cours et prévu sur l’année 2023.

QUELQUES CHIFFRES :

14.605 entrées publiques durant l’été 2019.

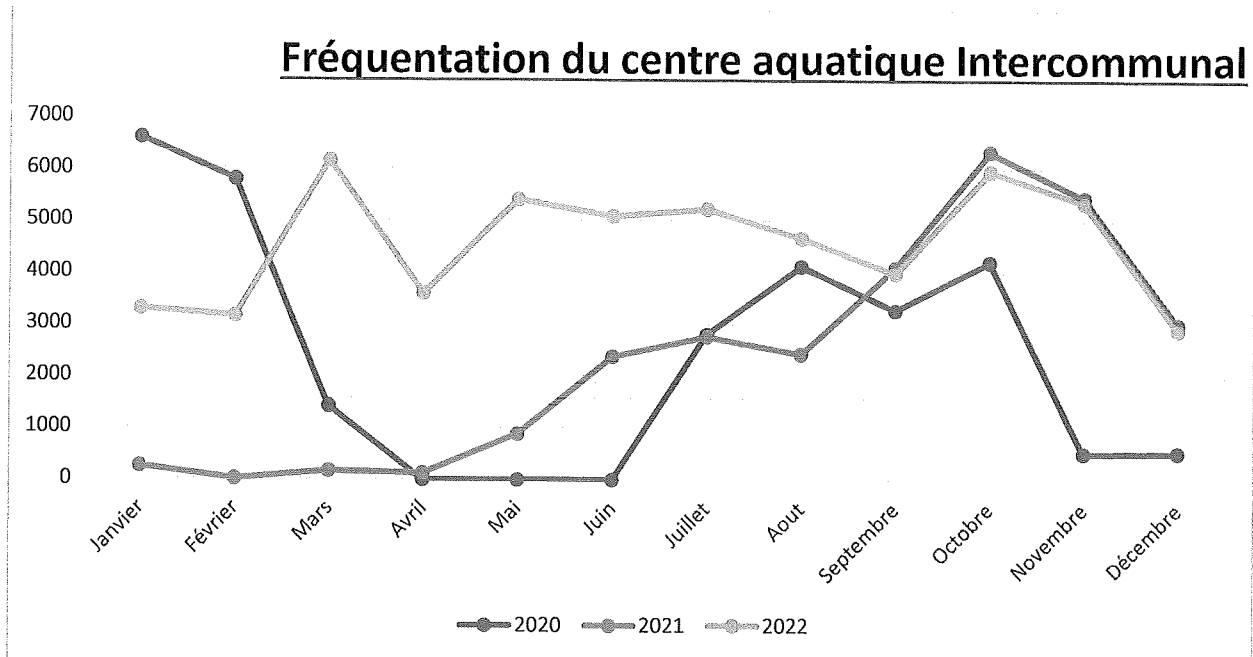
6.946 entrées publiques durant l’été 2020.

5.215 entrées publiques durant l’été 2021.

9.909 entrées publiques durant l’été 2022.

32 250 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2019.
 14 258 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2020.
 10 345 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2021.
 24 458 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2022.

Fréquentation (tout confondu) du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :



Fréquentation du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :

Famille	2020	2021	2022
Public	14 258	10 345	24 468
Groupes	444	341	998
Clubs	4 837	3343	6 039
Scolaires	8 305	11 999	18 870
Activités Aquagym	593	1 036	1 530
Activités Ecole de Natation	461	494	1 242
Activités Stage Natation	138	184	627
Activités Bébé Plouf	224	285	976

Fréquentation du centre aquatique Intercommunal

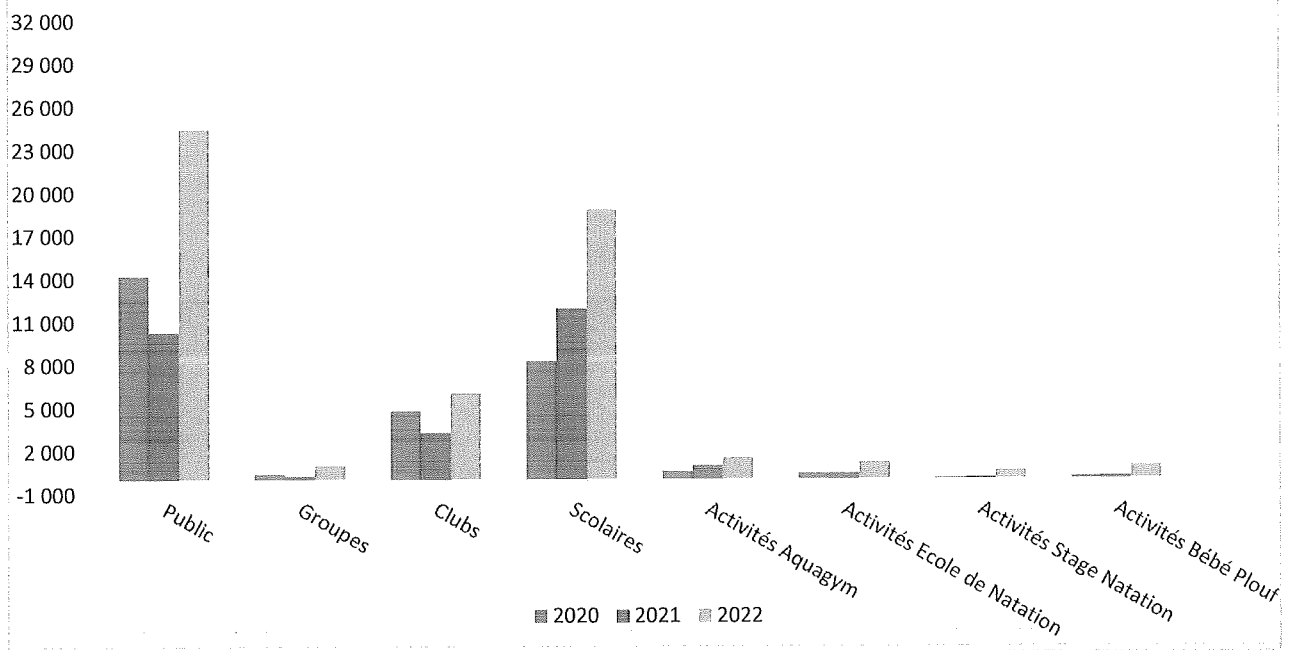


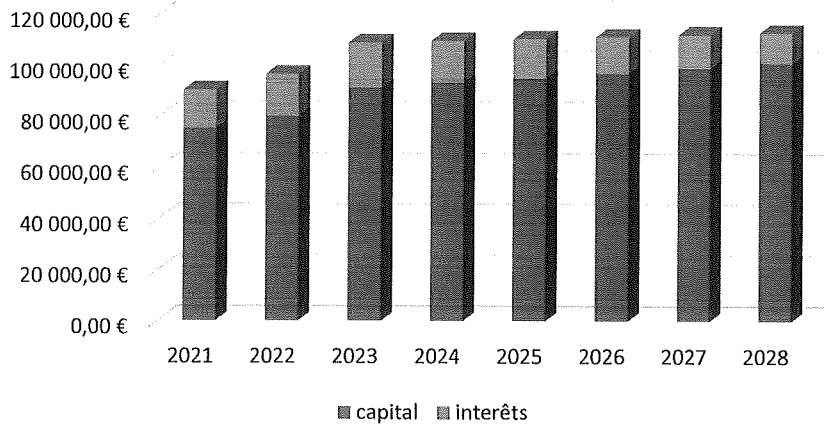
Tableau comparatif du coût de l'entrée (tarifs 2021)

	Prix Entrée Adulte	Prix Entrée Enfant	Famille
Centre Aquatique Intercommunal	4€	3€	11€
Montbéliard	3€	2.5€	10€
Citédo	5.50€	4€	15,50€
Valentigney	5€	4€	/
Belfort	3€	2.5€	/
Etueffont	5€	3.5€	/
Lure	3,70€	2.70€	/

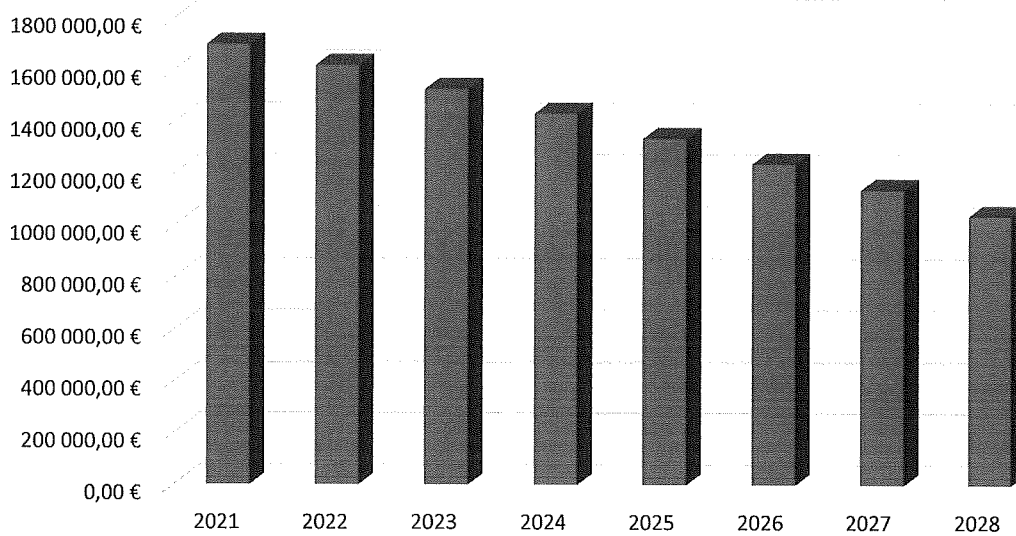
État actuel de la dette

Le capital restant dû en 2022 est de 1 620 408.76 € correspondant à 5 emprunts. L'encours remboursé en 2023 sera de 109 201.45 € dont 91 668.64 € de capital et 17 532.81 € d'intérêts.

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



Une image du compte administratif 2022

- Un **résultat** à la section de fonctionnement de **0 €**,
- Un **résultat bénéficiaire** à la section d'investissement **143 044.48€**,
- Des **restes à réaliser** à hauteur de **25 326.80 €** en dépenses,

	Résultats 2022	Résultats 2021 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2022
Fonctionnement	0 €	0€	0€	Dépenses	25 326.80 €
Investissement	321 814.72€	-178 770.24€	143 044.48€		

Les grandes lignes du budget primitif 2023

En Fonctionnement

Les dépenses 2023 : 1 465 852 €

Dont notamment :

Charges à caractère général 573 450 €
Frais de personnel 665 250 €

Charges financières (intérêts d'emprunts) 18 600 €
Virement à la section d'investissement 181 808 €

Les recettes 2023 : 1 465 852 €

Dont notamment :

Encaissements (publics, scolaires, animations) 150 000 €
Subventions exceptionnelles 1 304 852 €

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 465 852 €

En Investissement

Les dépenses 2023 : 381 026 €

Dont notamment :

Remboursement d'emprunts en capital 91 700 €
Immobilisations corporelles 229 326 €

Les recettes 2023 : 381 026 €

Dont notamment :

Virement de la section de fonctionnement 181 808.77€
Solde d'exécution reporté 2022 143 044.48€
Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 381 026 €

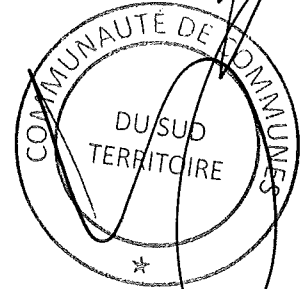
Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 du Budget centre aquatique.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Et publication ou notification le **MARDI 28 FEV. 2023**

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

